

Montrevault-sur-Èvre veille au maintien de l'activité des services municipaux dans le respect de la sécurité sanitaire des agents et des usagers. L'adoption des gestes barrières par chacun garantira le bon fonctionnement des services.



ADMINISTRATIONS

- Hôtel de ville : ouvert au public
- Pôle social-emploi : ouvert au public.
- Service urbanisme : public reçu sur rendez-vous.
- Services techniques : accueil ouvert et joignable au 02 44 09 04 74.
- Mairies déléguées : ouvertes au public. Privilégier la prise de rendez-vous au 02 41 30 02 65 (standard unique).
- Agences postales : ouvertes au public.



CULTURE / TOURISME

- Gîtes de la Barbotine : réservations ouvertes en dehors de la salle de convivialité.
- Bibliothèques : réouverture partielle et progressive jusqu'en octobre. Mise à jour des sites ouverts sur le portail dédié : www.bibliotheques.montrevaultsurevre.fr
- Ludothèque : ouverte au public.
- École de musique : fonctionnement normal.



ENFANCE - JEUNESSE

- Maison de l'enfance : ouvert au public.
- RAM : fonctionnement normal.
- Multi-accueil : ouvert au public.
- Accueils périscolaire et de loisirs : en fonctionnement.
- École : se rapprocher de son établissement pour connaître les modalités.



SPORTS - ASSOCIATIONS

- Salles de convivialité : les utilisations privatives pour les événements festifs ou familiaux sont interdites jusqu'au 04/01/2021. Cette interdiction s'applique pour les manifestations des associations.
- Gymnases et salles de sports ouverts, dans le respect et les limites des préconisations du protocole sanitaire.
- Pratique sportive individuelle autorisée sur l'espace public.
- Pêche de loisirs et chasse autorisées, sans attroupement.
- Le transport solidaire est autorisé sous réserve de respecter les gestes barrières et que le passager prenne place à l'arrière.



LIEUX PUBLICS

- Parcs et sentiers de randonnée accessibles
- Cimetières ouverts
- Cérémonies civiles et religieuses dans les lieux de culte non soumises à la jauge de 30 personnes sous réserve de respecter les gestes barrières.



DÉCHETS

- Sacs jaunes : dans les mairies déléguées.
- Déchèteries : ouverture normale.



COMMERCES

- Les commerces sont libres de rouvrir leurs portes en respectant les gestes barrières.
- Cafés, bars et restaurants ouverts.
- Marchés ouverts, port du masque obligatoire.



Pour connaître l'évolution de la situation en temps réel :

- consultez notre site internet sur www.montrevaultsurevre.fr
- suivez-nous sur les réseaux sociaux

